

PSE 2

Premiers Secours en Équipe de niveau 2

Dernière mise à jour : 27/05/2021

Répertoire spécifique : **RS2574**

Prérequis : Titulaire du PSE1

Objectifs de la formation

L'unité d'enseignement "premiers secours en équipe de niveau 2" a pour objectif de faire acquérir à l'apprenant les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

Aptitude : Dans le cadre de la formation des acteurs de sécurité civile, il est institué une unité d'enseignement désignée sous l'intitulé de "premiers secours en équipe de niveau 2" (PSE 2) permettant de tenir la fonction d'"équipier secouriste".

Compétences:

Ainsi, il doit être capable de :

1. De prendre en charge une personne :
 - a. présentant une affection spécifique ou une aggravation de sa maladie ;
 - b. victime d'une atteinte circonstancielle ;
 - c. présentant une souffrance psychique ou un comportement inhabituel.
2. D'assurer, au sein d'une équipe :
 - a. l'immobilisation, totale ou partielle, d'une personne victime d'un traumatisme du squelette ;
 - b. le relevage et le brancardage d'une victime, en vue de son transport.
3. De coordonner les actions de secours conduites au sein d'une équipe.

Par ailleurs, il doit être en mesure :

4. D'évoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi.
5. D'assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants.
6. De réaliser un bilan et d'assurer sa transmission aux services appropriés.
7. D'adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime.

Modalités d'évaluation :

Toutes les compétences sont évaluées et le certificat de compétences est délivré aux personnes qui ont :

- suivi l'ensemble de la formation à la présente unité d'enseignement ;
- réaliser correctement, lors des séquences d'apprentissage, l'ensemble des techniques et des procédures abordées lors de la formation
- démontrer, lors des séquences de mises en situation, l'atteinte de l'ensemble des objectifs de la formation, en termes de capacités théoriques, pratiques et comportementales.

L'évaluation de certification, obligatoirement associée à une évaluation sommative, s'effectue en fin de formation.

Les points forts de la formation :

Permet de devenir un secouriste

Type de parcours : collectif

Information sur l'admission :

- Dossier d'inscription à télécharger sur la page d'accueil : <https://ja-secourisme.fr/Formation-Secourisme/Formulaire/PSE2/InscriptionPSE2.html>
- Contrôle des pièces justificatives

Modalités d'admission : être secouriste PSE1 **et** à jour de sa formation continue

Tarif :

Tarif de la formation pour un particulier : 310 €

Tarif de la formation avec prise en charge : 370 €

Tarif de la formation pour un groupe (max : 12 personnes) : 3100 € + frais de déplacement et de stationnement

Frais additionnels : repas, transport et hébergement à la charge du stagiaire

Déroulement de la formation : horaires fixes et définis

Formation en présentiel ou à distance : présentiel uniquement

Durée : 28 heures de face à face pédagogique

Rythme de la formation :

- en journée
- en semaine
- le week-end

Modalités d'entrées ou de sorties : à date prévue

Délais d'accès à la formation : à réception des documents demandés et du paiement de la formation (ou de la prise en charge).

Modalités pédagogiques adaptées aux personnes en situation de handicap : le stagiaire a la possibilité d'indiquer à une autre personne la conduite à tenir s'il n'est pas en capacité de réaliser lui-même le geste.

Accessibilité de l'action aux personnes en situation de handicap : salle au Rez-de-chaussée

URL de l'action : <https://ja-secourisme.fr/Formation-Secourisme/PSE2.html>

Services annexes :

- *Restauration* : micro-ondes sur place, restauration rapide à proximité
- *Hébergement* : hôtels à proximité
- *Transport* : Tram et métro à 100 m de la salle

Documents remis en fin de stage : en cas de réussite, certificat de compétences de Premiers Secours en Equipe de niveau 2

Poursuite après le diplôme : Réaliser une formation continue PSE1/2 (FC PSE1/2) annuellement (avant le 31 décembre N+1)